

Quels enjeux et contraintes lors du déploiement d'une nouvelle infrastructure ?

The Transport and ICT
Global Practice
Smart Connections for All

May 25, 2016

SOMMAIRE

- Contexte
- Enjeux du Programme WARCIP
- Contraintes – exemples du Benin et de la Guinée
- Pistes de solutions

Câble ACE – Une opportunité pour les pays d’Afrique de l’Ouest

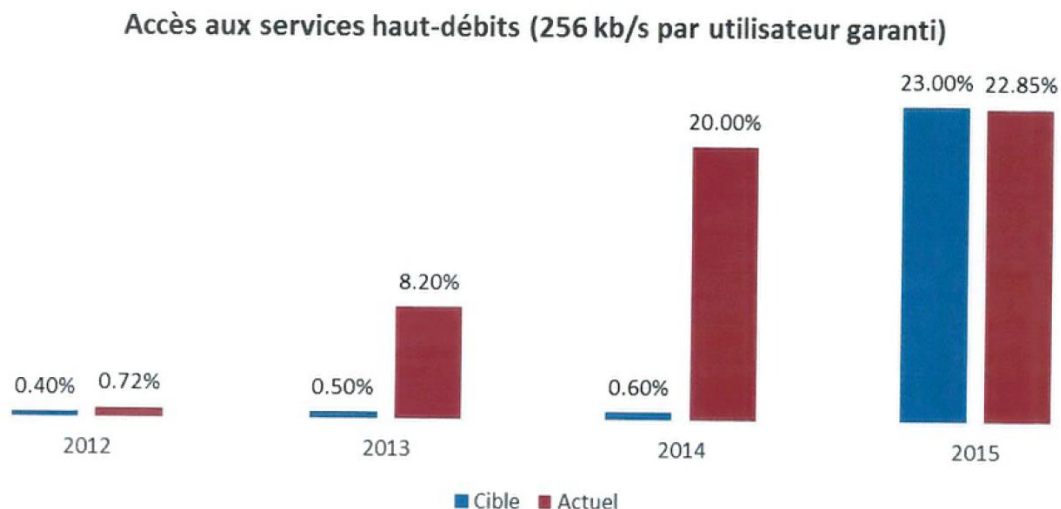


Contexte

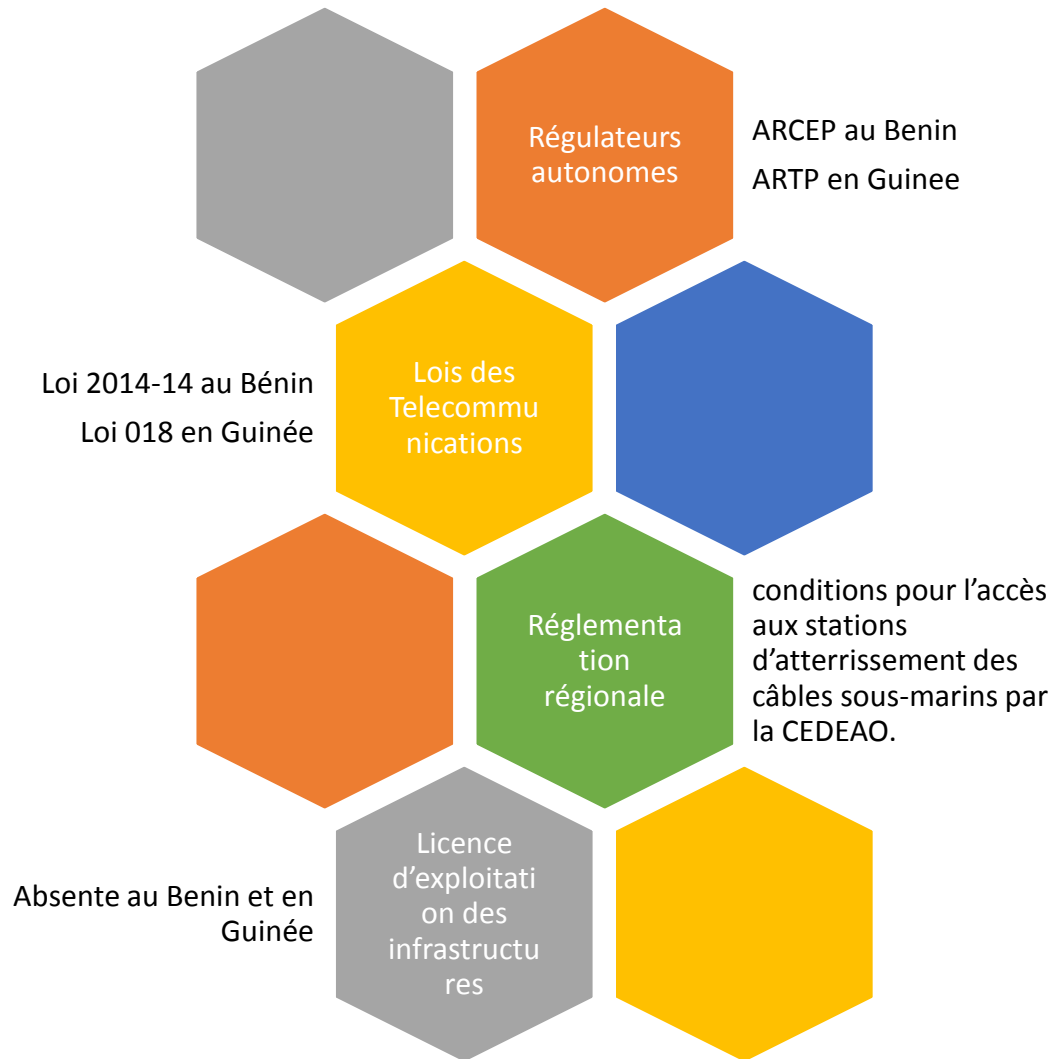
Programme Régional WARCIP (West African Communication Infrastructure Project), financé par la Banque mondiale;

Mise en service officielle du câble sous-marin ACE

- le 1^{er} Juin 2015 au Bénin – Exploitation confiée à Bénin ACE GIE
 - réduction des prix d'accès à la capacité du SAT3 entre 40% et 70% en Novembre 2014 par anticipation de ACE
- Le 19 mars 2013 en Guinée – Exploitation confiée à GUILAB S.A.
 - Chute des prix de l'Internet pour l'utilisateur final
 - Amélioration de la pénétration de l'Internet de moins de 1% à 23% en 2015
 - Réduction du prix de de la bande passante internationale par 6



Contexte



Enjeux du Programme WARCIP

Objectifs de mise en place d'une nouvelle infrastructure

Mutualiser les coûts de construction et d'exploitation d'infrastructures coûteuses;

Offrir un accès ouvert et non discriminatoire des opérateurs télécoms et FAI aux infrastructures;

Favoriser l'émergence de nouveaux produits et services grâce à la démocratisation du haut débit;

Offrir un service d'intérêt public sur la base d'un modèle économique soutenable.

Enjeux du Programme WARCIP

Résultats
économiques
et sociaux
attendus

Offrir une alternative aux moyens connectivité existants (satellites, câble sous-marin uniques, ...);

Baisse des prix de gros de l'internet aux opérateurs et aux FAI;

Baisse des tarifs au détail de l'Internet pour les consommateurs finaux;

Augmentation de la pénétration internet dans le pays;

Réduction de la pauvreté et de la vulnérabilité des ménages grâce aux nouveaux emplois et opportunités créées par les TICs.

Les contraintes – exemples du Bénin et de la Guinée

Vide juridique applicable aux stations d'atterrissement des câbles sous-marins;

Absence de fiscalité adéquate au consortium de câbles sous-marins – méconnaissance des C&MA;

Nécessité de Garantir l'Open Access;

Limitations opérationnelles et absence de soutenabilité d'un modèle non régulé.

Pistes de solutions

Adoption d'un cadre réglementaire adéquat (cf. lignes directrices des actes additionnels de la CEDEAO);

Possibilité de mettre en place un régime fiscal spécial (exonérations - licence d'exploitation gratuite);

Importance du choix de la forme juridique de l'entité gestionnaire et de la constitution de ses organes de gouvernance (cas des PPP en particulier);

Autonomie de l'opérateur par rapport aux autres acteurs du secteur;

Contacts

WORLD BANK

Marc Lixi	Chargé d'opérations Principal	Banque mondiale	+1 202 458 8029	mlix@worldbank.org
Jerome Bezzina	Economiste principal de la Régulation	Banque mondiale	+1 202	

GUILAB

Mohamed Diallo	Directeur Général	GUILAB	+224 622 815 383	dg@guilab.com.gn
----------------	-------------------	--------	------------------	------------------